

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE le MARDI et le VENDREDI. Abonnement pour l'année, frais de poste non compris... £1 0 0

# Mélanges Religieux,

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, VENDREDI 20 DECEMBRE 1850.

No. 25.

## APPEL AU PEUPLE ANGLAIS,

Par Son Eminence le Cardinal Wiseman, Archevêque de Westminster.

La lettre de lord John Russell à l'Évêque de Durham a donné au mouvement anti-catholique une sanction qu'il ne devait pas attendre d'un homme qui fut l'éloquent défenseur des dissidents et en particulier des catholiques; la populace brûle l'effigie du Pape et du Cardinal Wiseman, les journaux hurlent sur tous les tons le cri: *No popery!* (A bas le pape!) les anglicans tiennent des meetings et votent des adresses. Toute cette agitation cependant a le caractère d'une effervescence passagère plutôt que d'un entraînement général de la nation. Bien des symptômes nous rassurent contre les conséquences que pourrait amener un moment d'irritation du pouvoir. D'abord la démarche de lord John Russell n'est pas approuvée par ses collègues au ministère; le caractère bien connu de M. Grey, Carlisle, Lansdowne et Clarendon ne permet pas de supposer qu'ils aient pris part à un acte dont le ton, insultant pour les catholiques, n'est propre qu'à réveiller des haines assoupies et à jeter la discorde dans le pays. Des bruits assez fondés ont couru de division dans le cabinet. On assure encore que le lord-lieutenant d'Irlande a protesté en termes assez vifs contre ce nouvel élément de difficultés que l'imprudente violence du premier ministre jette dans son gouvernement.

Quant aux meetings, leurs résultats ne seront guère à redouter, si on en juge par le défaut d'unité dans les vues de ceux qui y concourent. Dans celui de Derby, des dissidents de toutes nuances ont pris la parole, et tandis que les uns d'accord avec le projet d'adresse, faisaient appel aux mesures de violence, les autres réclamaient la liberté de conscience, et ne voulaient contre le papisme d'autre arme que la Bible. Partout où les catholiques se sont fait entendre, ils ont produit une grande impression en exposant l'état de la question à des auditoires fascinés par toutes les vieilles calomnies contre Rome. On a pu constater cet heureux effet à Liverpool et à York. Il est à désirer que nos conférences ne fassent pas défaut au meeting qui se doit tenir demain à Guildhall.

Dans plusieurs villes, les catholiques se sont déjà réunis pour voter des adresses au Saint-Père, à S. Em. le Cardinal Wiseman, à leurs Evêques, à la reine d'Angleterre. En proclamant leurs droits à la pratique libre et entière de leur religion, ils protestent de leur fidélité à leur souveraine. Cette attitude ferme et digne ne peut manquer d'imposer à ceux qui menacent de raviver les lois pénales encore en vigueur dans la *Statute book* quoique virtuellement abolies par l'acte d'émancipation. On comprendra que le tiers des habitants du royaume ne peut pas être si facilement opprimé quand il veut se faire entendre, et surtout quand l'oppression sera de tout point inconstitutionnelle, arbitraire et tyrannique. Déjà plusieurs membres du clergé anglican ont parlé dans ce sens, et les idées de justice et de vérité vont gagner un terrain immense par la publication de la protestation de Mgr. Wiseman. A peine était-elle mise en vente que la librairie était littéralement assiégée, vingt mille exemplaires ont été vendus en dix heures, et cependant les journaux lui avaient déjà donné une énorme publicité.

Son Eminence rappelle d'abord et flétrit les excès auxquels on s'est abandonné en Angleterre à la nouvelle de la restauration de la hiérarchie ecclésiastique; elle blâme énergiquement la conduite de lord John Russell et

s'étonne que le grand chancelier ait pu oublier que « personne, quelque élevé qu'il soit, n'a le droit de dire qu'il mettra les pieds sur la tête ni même sur le chapeau d'un autre, quand cet autre, quelque humble qu'il soit, est, comme lui, sujet anglais et homme libre; il a droit à la même protection de la part de la loi du pays, à laquelle il rend le même tribut de respect. »

Après de tels actes, quelle ressource restait-il aux catholiques? Quel espoir de justice? C'est « au sens droit et au cœur honnête d'un peuple zélé, à l'amour de la probité et de la loyauté qui est l'instinct naturel de l'Anglais, » que Son Eminence vient s'adresser :

« C'est à ce tribunal impartial, franc et humain que j'en appelle et que je demande pour moi et pour mes collègues catholiques d'être entendus librement, complètement et avec impartialité. Sujets comme nous de Sa Majesté, Anglais, soyez du moins justes et équitables! Vous avez été trompés; vous avez été égarés quant aux faits et quant aux intentions. Je serai clair et simple, mais sincère et ferme. Je serai de plus aussi succinct que je le pourrai, et en même temps aussi explicite que je le jugerai nécessaire. »

Le mémoire se divise en six articles dans lesquels l'éminentissime Prélat traite les points suivants: De la suprématie royale et des évêques nommés par la couronne.—De l'étendue de la tolérance accordée aux catholiques; ont-ils le droit d'avoir des évêques et une hiérarchie?—Comment les catholiques pouvaient-ils obtenir leur hiérarchie?—L'établissement d'une hiérarchie catholique porte-t-elle atteinte aux prérogatives de la couronne? Le mode de rétablissement de la hiérarchie a-t-il été « insolent » ou « insidieux »?—Du titre de Westminster.

Ne pouvant à notre grand regret, citer dans son entier cette pièce importante, nous en donnons, avec une analyse, les principaux passages.

1<sup>o</sup>. Dans la première section l'éminentissime Prélat établit nettement la position des catholiques à l'égard de la suprématie royale. Depuis 1829 l'acte d'émancipation a franchi les catholiques de l'obligation de prêter serment à la suprématie royale dans les choses spirituelles.

Jusqu'alors, en obéissant à leur conscience, ils se privaient de la jouissance de leurs droits civils; aujourd'hui un catholique est un homme qui, comme autrefois, n'admet pas la suprématie royale, et qui, malgré cela, est admis à l'entière jouissance de ses droits. Les catholiques ne sont pas les seuls à rejeter cette suprématie, tous les dissidents le font comme eux, et

« Aucun d'eux, pas plus que les catholiques, ne reconnaît aux Evêques nommés par notre gracieuse reine, en vertu de sa suprématie, la même autorité pour les instruire ni pour les diriger. La puissance réelle de ce pouvoir spirituel est circonscrite au corps des chrétiens, qui restent volontairement soumis à l'établissement ecclésiastique, appelé l'Eglise officielle d'Angleterre. De plus, chacun peut, quand bon lui semble, se séparer de ce corps, et cesser, dès ce moment, de considérer l'Evêque choisi par la couronne comme son pasteur, son supérieur en matière spirituelle, comme son maître en matière de foi. »

Pendant que l'Etat réserve pour l'établissement ecclésiastique, dans les limites d'un serment strictement et complètement la suprématie royale, toutes les dignités, tous les honneurs, toutes les prérogatives et toutes les dotations, il accorde avec liberté, en dédommagement, à tous ceux qui préfèrent vivre en dehors de son sein, une parfaite liberté, une entière liberté de pratiquer leur religion, ancienne ou nouvelle, selon ses principes et dans tous ses développements, pourvu que la pratique de cette religion ne transgresse pas les prescriptions de la loi et n'empiète pas sur les droits d'autrui.

Lors donc que le Souverain appelle un nouvel Evêque à un siège, les catholiques, et je pense aussi les dissidents, voient dans cet acte l'exercice de deux pouvoirs distincts. Comme souverain et comme dispensateur des dignités, le roi ou la reine accorde à la personne choisie les honneurs, le rang et la richesse; l'Evêque devient lord du Parlement; il reçoit une dénomination et un titre; il de-

vient seigneur de certaines propriétés et acquiert ses droits à leurs revenus.

« Le catholique et le dissident donnent leur assentiment à tout ceci; ils peuvent protester; mais ils ne refusent pas d'honorer ceux que le Roi honore. Quel que soit le titre accordé, celui de Seigneurie ou de Grâce, les catholiques et les dissidents les reconnaissent avec toutes les distinctions qui en découlent, et ils paient les redevances qui y sont attachées comme ils le feraient envers tout autre propriétaire. »

Mais, en outre et en vertu de la suprématie spirituelle, le même souverain confère à cet homme une juridiction spirituelle et ecclésiastique; or, celle-ci n'est reconnue, en fait, que par les personnes qui appartiennent à l'Eglise officielle d'Angleterre. Ainsi, si, en vertu de cette nomination, l'Evêque enseigne ou conteste la doctrine de la régénération baptismale, le catholique ne prête pas plus d'attention à ses enseignements qu'à ceux des ministres dissidents. Si cet Evêque vient dans une ville et qu'il invite les habitants à se faire confirmer par lui, un jour indiqué, les catholiques n'y font pas plus attention qu'aux autres avis du bédau qui courent la porte du temple; s'il annonce une visite pastorale pour réformer les abus et entendre les plaintes, les catholiques ne font pas la moindre attention à sa venue. Et la conduite que tiennent les catholiques à l'égard des Evêques anglicans est également celle de tous les dissidents. »

Pour eux, l'Evêque nommé par la reine ne reçoit de sa nomination aucun titre à leur soumission. Dans l'ordre civil ou militaire il en est tout autrement; on doit obéir aux fonctionnaires parce qu'ils reçoivent de Sa Majesté une autorité dérivée de sa souveraineté temporelle que personne ne peut attacher sans rébellion. Dans les matières spirituelles la source de l'autorité est ailleurs; pour les catholiques, elle réside dans le Pape. Pour eux, négation de la suprématie royale implique l'affirmation de la suprématie papale. Et comme il a légalement le droit de recuser la première, il a légalement celui d'affirmer la seconde. C'est pour cela que lord Lyndhurst, chancelier d'Angleterre, s'exprimait ainsi dans la Chambre des Lords le 11 mai 1846 :

« Ce n'est pas un crime chez un catholique, dit-il, que de reconnaître et de déléguer la suprématie du Pape; mais si ce catholique le fait dans une mauvaise intention, s'il propage des doctrines et des opinions immorales, il est passible d'une peine, en vertu de la loi commune. Si, au contraire, il s'est borné à reconnaître et à déléguer, comme il est tenu de le faire, la suprématie spirituelle de son supérieur, il n'est coupable d'aucune offense envers les lois du pays. Le très-révérend Prélat (l'Evêque d'Exeter) a demandé mon opinion et celle des juges éclairés sur le droit des catholiques romains à reconnaître et à déléguer la suprématie du Pape dans les affaires spirituelles. Je dis qu'ils n'offensent pas la loi commune en agissant ainsi. Mais, d'autre part, si quelque un s'avise de révoquer en doute, sans nécessité, « dans un but séculier, la suprématie de la couronne d'Angleterre, qu'il comprend, il ne faut pas oublier, le pouvoir temporel aussi bien que le pouvoir spirituel; » un criminel, dit-il, attaque cette suprématie pour une fin criminelle ou d'une manière outrageante, il s'expose à être poursuivi au nom de la loi commune, et il est certain que si l'on consultait les juges à cet égard, ils répondraient que ces poursuites seraient inévitables. »

Il ne faut pas perdre de vue ces maximes qui répondent à une partie des accusations soulevées dernièrement contre les catholiques, ils récusent l'autorité des Evêques anglicans et la suprématie spirituelle de la couronne, ils l'ont toujours fait, et maintenant ils ont le droit légal de le faire. On veut établir une continuation entre les prérogatives spirituelles de la couronne et son autorité temporelle; c'est ce que ne permettra pas la nation anglaise, jalouse de conserver à tous les citoyens les droits qui leur sont acquis.

II. L'acte d'émancipation des catholiques leur assure une tolérance complète pour leur religion, c'est-à-dire :

« Qu'il leur restât aussi libres qu'aucune autre classe de personnes de professer et de pratiquer leur culte, sous tous les rapports. La loi contenait quelques restrictions, mais ces restrictions elles-mêmes ne servent qu'à prouver que, sur tous les autres points, ceux-là seuls exceptés, la loi faisait une liberté entière. Si la loi, observa lord Lyndhurst, permet les doctrines et la discipline de l'Eglise catholique romaine, il faut qu'elle permette qu'on la professe complètement et convenablement. »

Ainsi, c'était été une dérision et une tyrannie que de dire aux catholiques : « Vous avez une liberté religieuse

parfaite; mais vous n'enseignerez pas que l'Eglise est infaillible; » ou de leur dire : « Vous jouirez d'une entière tolérance; mais il ne faut pas que vous osiez croire que les ordres sacrés sont un sacrement. »

Mais les ordres sacrés doivent être administrés par des Evêques; il faut donc une succession d'Evêques pour conférer successivement les ordres.

C'est pourquoi l'Eglise catholique est essentiellement épiscopale, et dire aux catholiques : « Vous jouirez d'une entière tolérance religieuse; mais vous n'aurez point d'Evêques pour vous gouverner, » c'est été une contradiction flagrante dans les termes; c'est été l'équivalent d'un refus absolu de tolérer leur religion.

Lors donc que l'émancipation fut accordée aux catholiques, on leur donna plein pouvoir d'avoir un évêque, c'est-à-dire un corps d'Evêques pour les gouverner en commun avec le Pape, chef reconnu de leur Eglise. »

Le mémoire expose ici la différence entre les Evêques ordinaires et les vicaires apostoliques; il prouve que la loi, en rendant aux catholiques l'entière liberté religieuse, leur donne le droit de recourir aux formes régulières et ordinaires de leur religion autant que celui de la laisser gouverner par le moyen des formes exceptionnelles et temporaires. Or, la première de ces formes est celle qu'on appelle la hiérarchie des Evêques locaux. La loi ne peut l'interdire, et ne l'interdit pas. Bien plus, elle a prévu qu'un jour viendrait où les catholiques auraient des Evêques réguliers au lieu d'avoir des vicaires. Cette assertion est prouvée par le passage de lord Lyndhurst : « si la loi permet les doctrines et la discipline de l'Eglise catholique romaine, elle doit permettre qu'on la professe complètement et convenablement; par la restriction apportée à la loi qui défend de prendre ou d'employer les titres des Evêques ou Archevêques de l'Eglise anglicane en Angleterre ou en Irlande; » d'où il suit qu'elle permet qu'on prenne d'autres titres. Pourquoi donc tant de colère et d'accusations si les catholiques sont restés dans la limite de leurs droits et n'ont porté aucune atteinte à la loi? C'est que, dit-on, l'Eglise d'Angleterre est attaquée par cette mesure et que sa liberté est menacée. Son Eminence répond ainsi à ce grand grief du clergé anglican :

« 1<sup>o</sup>. La défense qui nous était faite de prendre les titres de l'Eglise anglicane ne donnait aucune sécurité à cette dernière; de sorte qu'on ne saurait conclure qu'on lui aurait donné encore moins de sécurité en nous défendant de prendre des titres qui ne lui appartenaient pas. Si l'on doit nous accuser d'avoir commis un attentat contre elle (l'Eglise établie), si l'on doit dresser contre nous une nouvelle législation pénale dans le but de la consolider, je ne vois pas pourquoi on ne nous refuserait pas purement et simplement le droit d'avoir des Evêques. Vous ne pouvez faire une loi portant que les catholiques ne pourront être gouvernés que par des vicaires apostoliques, ce qui équivaudrait à reconnaître l'autorité du Pape dans ce royaume; et les Evêques protestants ne peuvent le faire par suite de leur serment. Vous pourriez encore moins leur défendre d'avoir des Evêques d'aucune sorte, car ce serait les réduire à une condition pire que celle où ils étaient à l'époque où les lois pénales étaient en vigueur. Chacun qui fut par vos lois privé sera une violation de l'entière tolérance que vous nous avez accordée. »

2<sup>o</sup>. La nomination d'une hiérarchie catholique n'enlève à l'Eglise anglicane aucun des avantages dont elle jouit présentement. Ses Evêques gardent et garderont toujours, quoi que puissent faire les nouveaux Evêques, leurs titres, leur rang, leur position sociale, leur prééminence, leur confort domestique, leurs palais, leurs terres, leurs revenus, sans aucune déduction et sans aucune altération. Si, jusqu'ici, vous avez éprouvé une vive satisfaction en les voyant si élevés au-dessus de leurs rivaux en dignité et si bien pourvus du nécessaire, cette satisfaction ne vous sera point ravie. On en doit dire autant du clergé secondaire, des prêtres catholiques ne lui étant aucunement inférieur, aucun canonien, aucun bénéficier, aucune pension; ils en réclament pour eux aucun de ces avantages. L'aspect extérieur des deux Eglises restera le même. L'Episcopat et le clergé catholiques resteront pauvres, sans doute; ils n'attireront point, dès que l'agitation actuelle sera calmée, l'attention des grands et des puissants; ils n'auront ni rang social ni prééminence. Si l'Eglise d'Angleterre ne trouve pas que les immenses avantages matériels dont elle jouit soient un gage suffisant de sécurité, certainement l'exclusion des catholiques du droit de posséder des sièges locaux n'y ajoutera rien. Il paraît évident que les agitateurs ecclésiastiques s'efforceront de faire croire au peuple qu'il a été octroyé aux nouveaux Evêques quelque partie tangible, quelque bien

palpable dépendant de leurs sièges, ou, comme on l'a déjà dit, quelque portion de leurs terres. Le temps démasquera ce mensonge et montrera qu'il n'a pas été enlevé un pouce de terre ni un shilling d'argent aux protestants, pour le donner aux catholiques.

3<sup>o</sup>. Il n'a été fait aucune tentative pour désigner les garanties morales ou religieuses de cette Eglise, qui voit de si mauvais œil la mesure que nous avons prise récemment. Cette institution continuera de posséder tout ce qu'elle a possédé et de faire ce qu'elle a fait jusqu'ici pour agir sur le peuple et pour gagner son affection. Vous jouirez encore aussi pleinement que par le passé de cet enseignement si clair, si précis, si uniforme des doctrines de votre Eglise, de cette familiarité de manières, de cette facilité d'accès, de ces rapports intimes et personnels, de cette amabilité réciproque et parfaite, de cette confiance affectueuse et de cette chaleur sympathique qui constituent les liens véritables, les nœuds les plus solides et les plus naturels entre un Pasteur et son troupeau, entre un Evêque et ses diocésains. Les nouveaux Evêques n'auront aucune occasion de barrer le chemin aux Prélats de l'Eglise anglicane dans l'accomplissement de leurs devoirs. Ils auront assez d'occupations en dehors de leurs fonctions épiscopales; ils auront à pourvoir aux besoins de leurs pauvres enfants spirituels et surtout de cette multitude de pauvres irlandais, dont la conduite pacifique et véritablement catholique, au milieu du tourbillon d'outrages qui les assaillit, prouve qu'ils n'ont pas oublié les instructions de leurs pères, qui leur ont appris à ne pas insulter ceux qui les insultent et à souffrir sans se venger.

4<sup>o</sup>. Enfin, en vérité, quand je lis les vanteries des journaux et les réponses triomphales des Evêques, affirmant que cette démarche de l'Eglise catholique, loin d'émanciper l'Eglise nationale, l'a au contraire consolidée, en ramenant le protestantisme, en réveillant le zèle endormi des patrons de son organisation ecclésiastique, je ne puis m'empêcher d'être étonné des exagérations que l'on exprime. On traite la mesure de ridicule, d'impulsive, de stérile, et on la regarde comme propre seulement à renverser le papisme en Angleterre. S'il en est ainsi, agissez en conséquence; prouvez que vous croyez ce que vous dites, moquez-vous d'un titre qui ne donne ni puissance, ni honneur, ni richesse, ni influence à celui qui le porte et qui le laisse dans la même position qu'apparaissant. Voyons quel sera le résultat de la lutte dans des conditions qui sont toutes en votre faveur. Descendez dans la lice et combattez avec des armes théologiques et des raisons loyales. Si vous l'emportez et que le catholicisme périsse dans cette lutte, vous jouirez de votre victoire sans remords. Vous la devez uniquement à la puissance de l'esprit et non pas à des bras de chair. Votre victoire prouve que votre cause est divine. Mais si notre religion fait des progrès malgré tous vos avantages; si elle gagne un bon parti parmi les simples et les pauvres, ce n'est pas en défendant à un Evêque de prendre le titre d'Evêque de Hexham ou de Clifton que vous arrêterez ses progrès. »

Mais si les catholiques ont le droit d'être gouvernés par des Evêques et dans la forme parfaite du gouvernement épiscopal, ils ont le droit aussi d'employer les seuls moyens qui leur puissent faire obtenir cet avantage, et comme le Pape seul peut instituer des Evêques dans l'Eglise et que c'est à lui que s'adresse le pouvoir même, dans les pays soumis à un régime des Concordats, il a bien fallu que, pour avoir des Evêques, les catholiques s'adressassent au Pape. Lord John Russell le sait bien lui-même, puisque, en 1846, il disait à la chambre des communes, à propos de l'introduction en Angleterre, des Billes du Pape : qu'on ne pouvait s'y opposer, parce que « certaines bulles du Pape sont absolument nécessaires pour l'institution des évêques et des pasteurs appartenant à l'Eglise catholique romaine. » Le chancelier lord Lyndhurst avait dit : « qu'un Evêque catholique romain ne peut être créé sans l'autorité d'une bulle du Pape de Rome. » Ce n'est donc pas une chose inutile pour les Anglais que cette intervention directe et nécessaire du Souverain Pontife dans les affaires religieuses des catholiques anglais; et le libre exercice de cette intervention est une conséquence forcée de l'acte d'émancipation, puis que autrement les catholiques ne pourraient pas pratiquer leur religion. Le refus qu'ils ont fait au Pape, en lui demandant, il y a trois ans, le rétablissement de la hiérarchie, est donc parfaitement légal. Les anglicans prétendent que la démarche du Saint Père est attentatoire à la prérogative royale, la réponse à cette accusation fait le sujet de la quatrième article.

## FEUILLETON.

**LE MONTAGNARD**  
OU LES  
**DEUX REPUBLIQUES.**  
1793.—1848.

(Première partie, 1793.)  
(Suite.)

Celui-ci n'eut pas l'air d'y faire la moindre attention; mais il ajouta d'une voix plus basse encore, de façon à n'être entendu d'aucun autre :

Comte de Savernay, venez au détour de cette rue, nul ne pourra nous entendre.

Le comte (car c'était lui), regarda avec plus d'étonnement celui qui venait de lui parler.

Je vous suis, lui dit-il, en faisant un signe à ceux qui l'entouraient, afin que nul d'eux n'allât avec lui.

A peine furent-ils arrivés tous deux au détour de la rue, l'inconnu s'arrêta :

Monsieur de Savernay, lui dit-il, vous et vos amis, vous êtes bien imprudents; agir ainsi, c'est tenter la fatalité et jouer votre vie sur un coup de dés.

Imprudents! en quoi? dit le comte en ro-

gardant fixement; nous sommes sur la place comme tout le monde.

Où, mais avec une autre pensée.

Qui vous le dit?

Monsieur le comte Henri de Savernay, reprit l'inconnu d'une voix grave, l'homme qui cette nuit est venu vous dire : « Courez vite à la maison jaune, on massacre votre père, il est peut-être temps encore de le sauver; » celui-là ne vous a pas menti.

Non, dit le comte en se penchant plus attentivement pour regarder le visage de l'inconnu.

Qu'importe mon visage, reprit l'autre? C'était vous! s'écria le comte...

Ce qu'il faut, continua celui-ci, c'est écouter mes paroles; vous venez dans l'espérance de sauver, à la faveur du tumulte, le fils du comte de Castelnois qui est enfermé dans cette prison?

Où?

Cela est bien difficile; vous avez entendu la rumeur qui augmentait à chaque minute. Savez-vous ce que cette rumeur et ces vociférations portent avec elles?

Le peuple ne veut pas qu'on lui enlève ses prisonniers.

Dans quelques minutes, cette foule enfoncera les portes de la prison et massacrera tout ce qui s'y trouve...

Horreur! dit le comte avec effroi.

Allez donc si vous le pouvez du côté des portes de la prison et tâchez, vous et vos compagnons, d'approcher, le plus près possible, afin d'arriver parmi les premiers; c'est là seu-

lement qu'est le salut pour ceux que vous voulez sauver.

Mais qui donc êtes-vous?... vous qui savez tout, prévoyez tout, et semblez être le bon génie qui veille sur nous?

Une fois entrés, continua l'autre, sans faire attention à l'interruption de Henri, prenez un corridor qui est au fond de la cour sur la gauche, montez un escalier; vous trouverez une grille, après cette grille, une porte; c'est là; mais hâtez-vous... hâtez-vous!

Cette nuit, dit le jeune homme, vous avez sauvé la vie de mon père; aujourd'hui vous venez à notre aide pour sauver un infortuné prêt à périr, qui que vous soyez, merci!... mais qui donc êtes-vous?... L'inconnu resta un instant sans répondre; puis, se secouant la tête et passant la main sur son front, il dit :

Plus tard, peut-être vous le saurez... Et se penchant encore plus, il ajouta à voix basse :

Hâtez-vous! hâtez-vous!... j'entends le tonnerre qui gronde là bas; et avant que le comte eut pu répondre, il était déjà loin de lui, mêlé de nouveau aux vagues tumultueuses de la foule et criant d'une voix stridente :

Vive la république!... A bas!... à bas!... les aristocrates!

L'inconnu avait raison, le tonnerre grondait là bas, et Cassius, notre connaissance de la maison jaune, y brillait au premier rang. La sanglante orgie de la nuit s'était enfiée de son cerveau; son visage était maculé d'égratignures, résultat de sa fuite par la fenêtre; il était d'autant plus acharné qu'il avait un échec à réparer.

Où!... où!... s'écria-t-il en agitant au-dessus de sa tête une longue fourche dont un des dards était brisé, défendons nos droits; ces prisonniers nous appartiennent, enfonçons les portes de la prison et faisons-nous justice nous-mêmes!

Où!... où!... hurlèrent toutes les voix; et un flot plus impétueux que celui que la mer pousse au sein des tempêtes vint se briser contre les portes de la prison avec un frémissement terrible.

Attendez, attendez!... mes bons frères, disait la voix du forgeron; ça ne va pas être long; j'ai là deux bons outils qui vont faire merveille, ça casse les portes d'abord, la tête ensuite. Et levant à deux bras un de ses lourds marteaux, il frappa à coups redoublés sur la principale porte de la prison.

L'élan était donné, mille coups succédèrent aux coups des marteaux du forgeron, et chacun de ces coups résonnait avec une sonorité funèbre sur la porte qui résistait.

On eût pu voir au milieu de ceux qui frappaient avec le plus d'acharnement un jeune homme dont les traits portés blanches attestaient fort peu d'habitude de ce travail; mais il frappait si énergiquement que les patriotes l'eussent porté en triomphe s'ils n'eussent pas été si occupés.

C'était le comte Henri de Savernay qui, avec ses amis, suivaient de point en point l'avance de l'inconnu.

Déjà la porte chancelait; alors les cris redoublèrent, les vociférations furieuses allaient se changer en acclamations de triomphe.

Ca ira!... ça ira... chantaient les voix hâlantes de la foule...

Enfin la porte brisée tomba en éclat, et la foule, comme un torrent débordé, se rua dans l'intérieur de la prison.

Le prologue du drame sauglant qui allait se jouer venait de finir par la porte brisée, dont les débris gisaient çà et là comme les membres éparpillés d'un corps mutilé. Fermez! fermez les yeux! voyez vous, ce sont des âmes humaines! vous qui avez déjà assisté aux massacres de la glacière, triste inauguration de tant de sang versé; vous qui avez vu les cadavres amoncelés de l'abbaye, les corps morts ou expirants jonchant les portiques religieux des Carmes; vous qui avez vu les égorgeurs solides courir, les bras ensanglantés, de la congerie à un échafaud, du échafaud à la force ou à la salpêtrière, partout enfin où il y avait des victimes; vous qui avez assisté à toutes les *espérances révolutionnaires*, comme disait en riant le Danton qui devait aussi porter sa hideuse tête sur l'échafaud, trop faible et trop tardive expiation. Oh! les larmes courent et les sanglots portraints! Le cœur de l'écrivain se soulève chaque fois qu'un de ces noms fameux se trouve sous sa plume... Fermez, fermez les yeux! car Arles, toute petite ville quelle est, a aujourd'hui le sang à la tête, elle est dans son jour de démence révolutionnaire. Mais passons, passons vite sur ces éponymiques tristes; deuil et honte éternelle pour la France.

Déjà les pillards s'étaient répandus dans les

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 20 DECEMBRE 1830.

Première Page:—Appel au temple Anglais, par S. Em. le Cardinal Wiseman. Feniéton:—Le Montagnard ou les deux Républiques—1793—1848—(suite.)

Le peu d'étendue de nos colonnes et la surabondance de matières d'un haut intérêt, nous empêchent de donner à nos lecteurs, dans toute son intégrité, le savant et lucide écrit du Cardinal Wiseman sur la grande question du rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre. Nous suppléons du moins aussi efficacement que possible à ce défaut, en reproduisant l'excellente analyse qu'en a faite l'Ami de Religion, avec citation textuelle de longs et nombreux fragments, de façon à donner une notion complète de l'ensemble du document et à ne pas nuire à la force de l'argumentation. —Après un préambule qui expose clairement l'histoire de l'établissement de la hiérarchie catholique en Angleterre, Mgr. Wiseman divise son écrit en six parties, dans lesquelles autant de questions intéressantes sont discutées par le savant Archevêque. Les lecteurs trouveront à la première page, ce qui concerne les trois premières questions. 1° De l'étendue de la tolérance religieuse accordée par le bill d'émancipation aux catholiques anglais, et de leur droit à avoir des Evêques ou une hiérarchie; 2° De la manière dont les catholiques Anglais pouvaient obtenir leur hiérarchie.

Dans l'exposé historique de la question, Son Eminence répond à ceux qui pourraient demander qu'est-ce qui pressait le Pape d'adopter soudainement une démarche qui cause tant d'excitation, que l'établissement d'une hiérarchie était demandé depuis longtemps au St.-Père par ses enfants d'Angleterre. La première pétition à ce sujet fut présentée en 1534. En 1847, les vicaires apostoliques, assemblés à Londres, prirent la résolution de députer deux d'entre eux à Rome pour solliciter instantanément la mesure. En 1848, Mgr. Ullathorne fut envoyé à Rome pour le même but. Ces négociations ne furent nullement tenues secrètes, puisque les journaux même s'en occupèrent, et que Lord Minto fut informé du projet en contemplant, dans une audience que le Saint-Pape accorda à Sa Seigneurie avant la révolution survenue depuis à Rome.

Après avoir soigneusement traité, à la suite cet exposé historique, les trois points mentionnés ci-dessus, Mgr. le Cardinal se résume dans les termes suivants :

« Les catholiques ne sont pas venus d'obéir aux Evêques choisis par la Couronne sous la suprématie ecclésiastique royale qu'ils ne reconnaissent pas, et rien ne les oblige à regarder ces prélats comme leurs Evêques.

« Les catholiques appartiennent à une religion entièrement tolérée et jouissant d'une parfaite liberté de conscience; cette religion est épiscopale et a besoin d'Evêques pour se gouverner.

« Il n'y a aucune loi qui leur défende d'avoir des Evêques selon les formes prescrites de leur Eglise.

« Ces formes sont : juridiction ordinaire, sièges locaux et titres tirés de ces sièges, ce qui constitue une hiérarchie.

« Ils étaient pleinement dans leur droit en employant le seul moyen qui fût en leur pouvoir pour obtenir ce genre de gouvernement ecclésiastique, et ce moyen était de s'adresser au Saint-Siège.

« Ils n'ont agi contrairement à aucune loi en acceptant la gracieuse faveur qu'ils avaient implorée.

Il paraît bien difficile de briser cette forte chaîne d'argumentation de l'illustre et savant Archevêque.

CONVERSION.—On lit dans l'Univers du 28 novembre :

Le Révérend W. H. Anderdon, M. A. de

l'Université d'Oxford, neveu de l'Archevêque Manning et curé de la paroisse de Sainte Marguerite (Leicester), a fait son abjuration et a été reçu au sein de l'Eglise par le Rev. Père de Ravignan, dimanche dernier, dans la chapelle de Notre-Dame de Sion, qui avait été témoin, il y a quelques mois, de la réception de deux autres membres de l'Université d'Oxford. M. Anderdon a été confirmé, hier mardi, par S. Em. le cardinal Formari, dans la chapelle de la Nonciature apostolique.

L'avenir, en annonçant dernièrement à ses lecteurs le décès du représentant de Kamouraska, M. Marquis, a plaisanté sur ce Monsieur avec le même goût dont ce journal fait preuve quand il lui arrive de pérorer sur le compte du clergé, de la diète ou du gouvernement responsable. Cela s'appelle, croyons-nous, égarer la discussion; mais l'exercice d'un pareil talent, fût-il égal au plus élevé, n'exempte point de respect envers les morts. L'avenir a cependant manqué à cette règle de la bienséance puerile et honnête. Le Montreal Gazette, inhabile à critiquer la droiture ou la conduite du député qui n'est plus, s'était permis d'en faire un plastron au ridicule. Le persiflage de la Gazette a paru digne à l'avenir d'être reproduit dans notre langue, et le journal Canadien a cru que l'éloge d'un compatriote homme de bien et de mérite, c'était sans difficulté le pas à un badinage au profit de nous ne savons quelle maxime de justice ou de convenance personnelle.

Le Canadien, attaqué ainsi que deux autres feuilles de Québec, dans l'article dont nous nous occupons, exprime ainsi les réflexions qu'il en a déduites :

« L'avenir. — Cette feuille a depuis longtemps acquis le privilège de mentir et de calomnier impunément; d'éclabousser de sa boue, comme l'animal qui passe dans le chemin, ce qu'il y a de plus respectable, sans qu'on se fâche contre elle ou qu'on se détourne pour la chasser; d'insulter et d'injurier les vivants et les morts, depuis le chef vénéré de l'Eglise catholique jusqu'à l'humble monsieur Pierre Canac dit Marquis, sans qu'on doive s'en offenser ou s'en émouvoir le moins du monde. Elle crache contre le ciel, mais son crachat lui retombe sur le nez. Par ses injures, ses mensonges et ses exagérations, elle a perdu tout crédit auprès des hommes de bon sens et de jugement, si bien qu'ils ne font aucune attention à ses rapsodies. Aussi n'est-ce pas dans le dessein d'y répondre, mais pour l'édification des habitants du district de Québec, que nous allons reproduire (en demandant pardon à nos lecteurs) quelques-unes de ses anciennes qu'elle leur adresse dans sa diatribe du 6 décembre, intitulée "Kamouraska".

« La Chambre d'Assemblée, dit l'avenir, a perdu la semaine dernière un de ses plus inoffensifs habitants (sic).

« Monsieur Pierre Canac dit Marquis, bien connu pour la candeur de son âme et la complaisance de ses votes, vient d'expirer, subitement, décès qui rend vacant le siège de Kamouraska.

« De quel calibre intellectuel et politique, sera le successeur de M. Canac, voilà ce que nous ignorons; mais toutefois nous ne cérons pas la pensée que nous ne comptons grèze sur la masse du district de Québec; et la raison en est tangible. — Le ministère et le séminaire de Québec suscitent de concert dans ce district trois gazettes-organes en français, outre une anglaise, tandis qu'il ne s'y publie pas un seul journal consciencieux.

« Pas un seul journal consciencieux! Quand vous entendez l'avenir parler de conscience, ne vous semble-t-il pas entendre une fille publique parler de pudeur et de chasteté? Il serait fort en peine de justifier son assertion que le ministère et le séminaire de Québec suscitent de concert dans ce district "ce qu'il appelle "trois gazettes-organes en français" (parmi lesquelles il compte sans doute le Canadien), "outre une anglaise."

« Après avoir jébité encore un grand plat de ses "brioches" d'un goût tout-à-fait attique, l'avenir en vient au but de son excursion dans le district de Québec: c'est de désigner aux habitants de Kamouraska, trop peu éclairés pour faire un choix eux-mêmes un candidat pour remplacer feu M. Canac comme représentant du comté.

« Ce candidat proposé par l'avenir est l'honorable A. Dionne qu'il invite, à défaut de se présenter lui-même aux hustings, à appuyer auprès des électeurs de Kamouraska, "la candidature d'un homme intègre."

« Nous ne savons trop, reprend le Canadien, si l'honorable M. Dionne sera flatté de se voir proposé par l'avenir comme "successeur de M. Canac," et s'il résignera son siège au conseil législatif pour accepter la candidature qui lui est ainsi offerte d'en-haut. Quoi qu'il en soit, les recommandations de l'avenir n'ont pas jusqu'ici porté bonheur aux candidats dans le district de Québec.

« On lit dans le Montreal Gazette de ce matin: "L'avenir nous dit avoir avancé "qu'il n'y avait pas dans toute l'étendue du Bas-Canada, une diligence dirigée par des Canadiens;" notre assertion a été qu'il n'y a pas une seule diligence dans tout le Bas-Canada en destination pour aucune localité Canadienne-Française du pays." S'il en existe, qu'il les nomme. Il y a dans les seigneuries plusieurs grands villages, pour lequel d'entre eux y a-t-il une diligence?

« Il dit qu'une diligence fut le trajet de Québec, étant possédée par des Canadiens-Français; et mentionne ce fait comme établissant une preuve contre nous. Nous l'avions fait remarquer en disant que ce n'était "qu'une diligence pour l'hiver." Mais, l'avenir-nous-omis, est-ce que Québec est "une portion française du pays?" Nous avons l'idée que les voyageurs Anglais sont les principaux à soutenir cette diligence à même.

« L'avenir voudra bien nous traduire correctement une autre fois.

« L'avenir dit que nous sommes un des journaux qui se complaisant à ternir toute chose en Canada. Ceci, de la part d'un organe de "ruine et de dépérissement," est quelque chose d'inattendu. Au contraire, la Gazette s'est déclaré résolument, et en toute occasion, en faveur des intérêts Canadiens et des entreprises Canadiennes, et s'est opposée de toutes ses forces au système de "déclinement" des avocats de l'Annexion et de la "Ruine," comme l'est l'avenir.

« Entre amis, une petite leçon ne fait pas de mal.

« Le Montreal Gazette annonce l'apparition prochaine d'une publication nouvelle qui aura pour titre "l'Anglienn," journal hebdomadaire qui se dévouera à la défense des intérêts de "l'Eglise d'Angleterre."

« Le "Phare" sera un journal littéraire dont les éditteurs sont MM. Racine et Cie. Il doit paraître semi-mensuellement. Nous en publions aujourd'hui le prospectus à la demande des propriétaires, en soumettant à cette feuille un succès légitimement acquis par le choix et la moralité de ses articles.

« L'Etat de Maryland s'est déterminé à l'exécution pratique d'un plan fort propre à inculquer et à répandre les connaissances agricoles. La législature de cet Etat a délégué un Agronome dont les fonctions consistent à lire des dissertations chaque année dans chacun des comtés de l'Etat, à présider à la formation de Sociétés de Comtes pour l'Agriculture, dans les lieux où il n'en existe pas, — et à faire, tous les ans, à la législature, un rapport dans la vue d'y donner publicité parmi les cultivateurs, et dans lequel doivent être consignés les perfectionnements agricoles du temps. Déjà ce système a eu de bons résultats et renouvelé l'esprit d'émulation dans la communauté des agriculteurs du Maryland.

« Le Moniteur nous harcèle à propos de la peine de mort, dans une circonstance où nous ne nous défendons qu'avec répugnance. Langue et Shotts sont encore nos verveux; et bien que nous n'ayons traité la question qu'abstractivement et sans la moindre relation au cas de ces infortunés, cependant nous

reculons même devant la simple appréhension d'être mal compris. C'est pourquoi nous laissons le champ libre au Moniteur. Plus tard, si nous y voyons quelque à propos, nous reviendrons sur le sujet.

« M. W.F. Blacklock, auquel fut confiée l'exploration de cette ligne jusqu'au lac St. Jean, reçut instruction de partir la ligne d'exploration à l'angle Sud du township de Stoneham, considéré comme le point de départ le plus favorable. La distance de ce point à Québec était connue par un mesurage régulier, outre que cet endroit se trouvait dans le voisinage immédiat des établissements florissants des comtes du lac St. Charles et des grandes routes qui mènent à Québec; et de là la ligne droite dans une direction astronomique Nord 15 degrés Ouest (calculée d'après les opérations de 1828) de toucher au lac St. Jean à un point de l'embouchure de la rivière Metabetchewan, mesurer de là les rives Est du lac St. Jean et le cours de la Grande Décharge ou de la rivière du Saguenay à Chicoutimi.

« M. George Duberger fut joint à M. Blacklock comme assistant; il devait explorer le pays à la distance de 5 ou 6 milles de chaque côté de la ligne dans le but de choisir l'endroit le plus favorable pour le chemin mentionné dans l'adresse; et conjointement avec les opérations de M. Blacklock d'explorer le pays dans une ligne droite à l'Est depuis l'embouchure de la rivière Metabetchewan, pour la construction d'un chemin à travers la péninsule jusqu'à Chicoutimi.

« M. Blacklock et Duberger ayant fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

« M. Blacklock et Duberger ont fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et

industrielles du territoire qui en était l'objet, et leur ont assuré, par ce moyen, un développement digne de leur importance.

FAITS DE L'ETRANGER.

Massacre des chrétiens à Alep.

Le 16 octobre, la garnison d'Alep ayant quitté la ville pour se rendre à Damas, les Arabes des environs envahirent la ville en partie dépourvue de troupes, et, sous prétexte d'empêcher le recrutement, soulevèrent la population. Plusieurs maisons chrétiennes furent mises au pillage et leurs habitants massacrés.

Beaucoup de femmes ont été sauvées par les Turcs qui leur ont procuré des asiles sûrs. Les églises ont tout d'abord attiré la fureur des brigands. Ils se précipitèrent d'abord dans celle des Grecs catholiques: en un instant tout disparaît, tout est profané; les vases sacrés sont pillés, les pavés et les fenêtres mis en pièces et le reste livré aux flammes.

Plusieurs maisons ont été préservées du pillage par les Turcs, qui en ont pris la garde moyennant des sommes énormes qu'ils ont exigées en menaçant de s'enrayer aux pillards.

Une lettre de Damas nous apprend que le complot devait aussi y éclater le 16 octobre. Les Metoualis de Balbeck, ayant à leur tête deux ou trois de leurs émirs, s'étaient mis en campagne dès le mois de septembre, et avaient forcé plusieurs villages à les suivre.

Les Juifs particulièrement ont trouvé leur salut dans ces sacrifices d'argent, qui ont valu à plusieurs la protection des chefs mêmes des bandes.

Les tristes nouvelles sont parvenues à Constantinople le 2 novembre. Les représentants étrangers n'ont pas manqué de faire à ce sujet des communications à la Porte. Mais le ministère n'avait pas besoin de ces communications pour comprendre les devoirs qui lui sont imposés dans cette circonstance, et Aaly-Pacha a répondu qu'on pouvait s'en reposer sur le ministère du soin de faire justice, que son honneur y est engagé, qu'on est décidé à faire un exemple sévère, et que les coupables seront recherchés et punis avec la dernière rigueur.

Ces tristes nouvelles sont parvenues à Constantinople le 2 novembre. Les représentants étrangers n'ont pas manqué de faire à ce sujet des communications à la Porte. Mais le ministère n'avait pas besoin de ces communications pour comprendre les devoirs qui lui sont imposés dans cette circonstance, et Aaly-Pacha a répondu qu'on pouvait s'en reposer sur le ministère du soin de faire justice, que son honneur y est engagé, qu'on est décidé à faire un exemple sévère, et que les coupables seront recherchés et punis avec la dernière rigueur.

marcheront sur Alep. Cette expédition est placée sous le commandement de Kérin-Pacha, l'un des meilleurs officiers de l'armée.

Etats-Unis.

Les séances du Congrès sont fort courtes et se passent en formalités réglementaires, mais sans le moindre symptôme d'interruption du calme qui préside à toutes les délibérations.

Il se tient dans le Sud des assemblées unionistes et des assemblées anti-unionistes, ces dernières étant des réunions démocratiques dans un sens favorable au maintien de l'esclavage.

Un orateur distingué du Sud, membre du congrès, M. Smith, conseille l'attitude de la résistance à la loi de compromis, et, à ses yeux, toutes les mesures de compromis qui ont vu le jour, "accordent tout au Nord et rien au Sud."

Un jeune Canadien, arrivé le 15 septembre, à San-Francisco, semble confirmer ce qui précède en disant "qu'il y avait beaucoup de Canadiens qui étaient partis comme matelots ou comme garçons de table pour s'en revenir, et que de ce nombre étaient près de la moitié des passagers du Panama et du Rary O'More."

Le quinze décembre Mgr. Guignès a béni solennellement l'orgue d'Aylmer au milieu d'un concours considérable de personnes, parmi lesquelles on comptait un grand nombre de protestants. Plusieurs prêtres étaient venus de Bytown ajouter de l'éclat à cette joyeuse cérémonie par leur présence.

Californie.

Nous voyons par le Canadien que dans une liste, publiée par le New-York Herald, de décès arrivés en Californie pendant le mois d'octobre, sont les suivants:

A San Francisco, le S. Henry Maillet, du Canada, âgé de 34 ans, aliéné; le 13, W. B. Poston, de Québec, âgé de 26 ans, de la diarrhée. A Sacramento, le 27, Charles F. Clark, de Montréal, de la dysenterie.

Le même journal a reçu communication d'une lettre de San-Francisco du 31 octobre, écrite par M. L. Foisy à M. F. N. Foisy, son frère, à Québec. Ce monsieur était descendu des mines à San-Francisco depuis trois jours, avec MM. Denéchand et Montminy, pour acheter des provisions pour l'hiver qu'ils allaient passer aux mines. Il dit que les trois quarts des nombreux émigrés en Californie sont complètement désappointés; que les mines, jour par jour, ne rapportent pas plus de cinq, huit, dix ou douze piastres à chaque mineur; que les exceptions ne sont pas nombreuses, en plus très-rare; et que le peu que l'on gagne, on ne l'obtient qu'aux prix des plus grandes fatigues, de contrariétés sans nombre, et de maladies qui éparpillent très-peu de personnes.

M. Foisy venait de recevoir des nouvelles de M. Ménard qui était aux mines depuis un mois. Il était bien portant, mais n'avait pas fait fortune, à ce qu'il paraît. M. Foisy avait aussi reçu des nouvelles d'un autre de ses frères, M. Pierre Foisy, qui est à St.-Louis, par M. Côté, notaire, qui était arrivé de là depuis deux mois. Il recommande à son frère de Québec d'écrire à celui-ci, s'il a envie de se rendre en Californie, de n'y point aller; qu'il est tout probable que les mines viendront à rapporter peu de chose, et qu'il est maintenant trop tard.

Un certain nombre de personnes, arrivées à la Nouvelle-Orléans, de Californie, par le steamer Alabama, ont publié un manifeste qui se résume dans les termes suivants:

"Si l'on nous demande quelle est la condition et l'avenir du nombre énorme de citoyens américains (on l'estime à 200,000) qui se trouvent aujourd'hui en Californie, nous répondrons: Déplorable. Les 40 ou 50 mille qui ont entrepris de braver et détourner les rivières, ont été presque universellement déçus. Ayant perdu le travail de trois étés et les ressources qu'ils possédaient, des milliers d'entre eux sont dans le dénûment et s'efforcent pour subsister. Ceux qui ont travaillé aux fossés sèches, etc., ont aussi, en général, mal réussi la saison dernière."

"L'opinion générale, parmi ces derniers mineurs, était que c'est à peine si 50 ou 90 ont réalisé assez d'argent pour retourner dans leurs familles, et que une personne sur vingt, tout au plus, est parvenue à mettre de côté un dollar de bénéfice net."

"Tout espoir de faire fortune en Californie a disparu, dans 99 cas sur 100, et le sentiment qui prédomine est le désir de revoir ses foyers. C'est chose digne de compassion que d'être témoin du découragement général des mineurs et de voir des hommes pleins de résolution pleurer en face d'une situation désespérée."

"Un jeune Canadien, arrivé le 15 septembre, à San-Francisco, semble confirmer ce qui précède en disant "qu'il y avait beaucoup de Canadiens qui étaient partis comme matelots ou comme garçons de table pour s'en revenir, et que de ce nombre étaient près de la moitié des passagers du Panama et du Rary O'More."

Malgré cela, la Californie n'en demeure pas moins une terre promise par l'homme d'entreprise et d'aventure; seulement, dit le Courrier des Etats-Unis, la fortune y est désormais partout ailleurs qu'aux mines.

(Pour les Melanges Religieux.)

L'Orgue d'Aylmer.

M. l'Éditeur,

Le quinze décembre Mgr. Guignès a béni solennellement l'orgue d'Aylmer au milieu d'un concours considérable de personnes, parmi lesquelles on comptait un grand nombre de protestants. Plusieurs prêtres étaient venus de Bytown ajouter de l'éclat à cette joyeuse cérémonie par leur présence.

L'orgue d'Aylmer sort des ateliers de M. Cazavan, qui, déjà avait doté la cathédrale de Bytown d'un instrument de ce genre le plus beau et le plus complet du Canada; et puisque cette circonstance nous donne l'occasion de parler de ce Monsieur, nous sommes heureux d'en profiter pour dire quelques mots sur cet habile facteur qui, s'il reçoit des encouragements, peut devenir l'un des gloires de sa patrie.

M. Cazavan est un vrai artiste, il puise son talent, non seulement dans le goût de l'art, toujours si nécessaire pour la construction des ouvrages auxquels il se livre, mais encore dans une source plus élevée. Le même sentiment qui guidait le pianca de Fra Angelico de Fiesole et le ciseau de la fille d'Erwin, est le principal mobile de ses travaux; un orgue pour lui est l'instrument qui doit glorifier Dieu et contribuer à la pompe du culte catholique; c'est-à-dire qu'il a parfaitement compris la mission de ce magnifique instrument.

Nous qui avons entendu quelques-uns des orgues les plus renommés de nos jours, nous déclarons franchement que ceux de l'artiste Canadien peuvent leur être comparés sans un grand désavantage, non pour la grandeur, puisque on ne lui a pas encore fourni l'occasion de déployer toutes les ressources de son talent, mais pour la qualité. Les jeux de ses orgues ont une parfaite égalité de sons et s'harmonisent très-bien; leur mécanisme est excellent; les claviers ne sont point durs et les touches sont élastiques. Ce qui est étrange, c'est que M. Cazavan s'est formé lui-même à l'aide des ouvrages de Don Bédos et de quelques observations fugitives qu'il a pu faire aux Etats-Unis, mais sans le secours d'aucun maître.

Nous formons le vœu que son pays lui donne des encouragements. A une époque où la musique est devenue un besoin, et où le piano a envahi presque toutes les maisons et est sur le point de s'introduire jusques à l'échoppe, il nous semble que l'église, aujourd'hui plus que jamais, réclame son instrument et nous pensons que le plus grand nombre des paroisses du Bas-Canada pourraient avoir leur orgue. La dépense est minime, et puisque les pianistes se rencontrent partout, il ne serait point difficile aux fabriques de se procurer des organistes.

C. A.

(Du Journal de Québec.)

"Les ouvriers occupés à creuser les fondations sur lesquelles doit s'élever Paile qui complètera l'édifice du Parlement, ont découvert ce matin une nouvelle tombe, à environ dix pieds au-dessous de la surface du sol, en dehors des fondations de l'ancien Evêché, mais contiguë à la muraille, à l'angle où se trouvait la porte d'entrée au Conseil législatif. La maçonnerie est bien conservée, mais de la déperdition humaine ni le reste que des ossements plus ou moins entiers, quelques-uns restant en poudre dans la main qui veut les recueillir.

Nous donnerons, mardi, l'inscription sur une plaque de plomb que l'on a trouvée aussi ce

matin, sous la pierre angulaire de l'ancienne demeure épiscopale.

DECES.

A la Côte St. Martin, paroisse de Montréal, mardi, le 17 du courant, à l'âge de 55 ans et 9 mois, Dame Marie Françoise Gaudry, dite Bourbonnière, épouse de M. Michel Durand.

A St. Eustache, le 8 du courant, à l'âge de 57 ans, Dame Julie Dupras, épouse de Grégoire Féré ser. Au village d'Industrie, samedi matin, le 14 du courant, Pierre-Olivier-Alfred-Ronduino-Ernest, enfant de B. H. Leprohon, ser., M. D. âgé de 6 mois et 16 jours.

PROSPECTUS.

LE PHARE,

Journal Littéraire, Historique, Musical,

ETC., ETC., ETC.

SOUSCRIPTION, 15s. PAR ANNÉE.

INVITES par des citoyens recommandables à fonder une publication propre à répondre aux besoins moraux et intellectuels qui se font sentir chaque jour d'avantage en Canada, à mesure que la société avance dans la carrière de la civilisation, sous le triple rapport de la littérature, des arts et des sciences, les soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils se proposent de réaliser ce projet, osant compter, pour y réussir pleinement, plus sur l'encouragement public que sur leurs propres ressources, pénétres qu'ils sont de cette vérité: qu'il n'est point dans la sphère intellectuelle plus que dans les industries ordinaires, d'entreprise qui puisse se soutenir et prospérer, si elle n'est suffisamment alimentée aux sources générales, quels qu'on soient d'ailleurs les éléments de succès.

Pour rendre cette publication instructive et intéressante, tant par la variété de ses matières que par le bon choix qui en sera fait, et qu'elle puisse à la fois mériter le patronage du public, il sera incessamment pris des mesures pour s'assurer d'une rédaction capable de remplir ce but. Déjà les propriétaires ont le plaisir d'annoncer qu'ils ont obtenu d'hommes de science et de plusieurs écrivains distingués parmi les lettrés canadiens, la promesse de leur contribution à l'œuvre ainsi projetée, collaboration précieuse, et dont il suffirait de la simple mention de leurs noms, s'il était permis de les citer ici, pour en faire apprécier tout l'avantage.

Il sera en outre reçu, tant de l'étranger que de l'intérieur, des correspondances ainsi que les publications les plus estimées, lesquelles il sera régulièrement fait choix des meilleures productions. Cette riche mine, qui n'est maintenant exploitée que très-imparfaitement, ou par des personnes privilégiées, deviendra de la sorte accessible au grand nombre, qui en fera ses bénéfices.

Une ou deux pages seront consacrées, dans chaque numéro, à quelques morceaux de musique d'origine nationale, ou due aux inspirations des grands maîtres des autres pays. Ainsi se trouvent réunis, sous un même cadre, mais vus et volumineux (le tout devant fournir pas moins de 672 pages dans l'année), tout ce que, en fait de littérature, d'histoire, d'arts et de science, il soit possible de se procurer pour une somme aussi modique que le prix de l'abonnement à ce journal.

Il ne sera rien négligé pour remplir les engagements ainsi pris envers le public. Aux uns, cette publication offrira les moyens de s'instruire et de se récréer; aux autres, un champ libre et fécond à la culture de leurs talents; à tous, une source intarissable d'utilité, de progrès et de bonheur.

Sur le tout, l'attention due à la moralité présidera. Tout ce qui serait de nature à y porter atteinte en sera rigoureusement exclu.

Le Phare sera publication mensuelle, devant paraître le 15 de chaque mois. Chaque livraison contiendra 56 pages, et formera une jolie brochure, in-octavo, avec couverture en couleur, vignettes, etc., et assez ressemblante, pour le format et les qualités extérieures, à la publication littéraire anglaise, The Literary Garland, que tout le monde connaît et admire. Le Phare sera imprimé sur beau papier, et en caractères neufs.

Le prix de l'abonnement n'est que de 15s. par année, le même que pour la Garland, bien que le Phare aura 5 pages de plus par numéro, payable par semestre et d'avance. Il sera imprimé aux ateliers de M. JONAS LOVELL. Le premier numéro paraîtra prochainement, et dès que les listes de souscriptions seront suffisamment remplies.

Enfin, les propriétaires osent se flatter que les mesures qu'ils ont prises sont telles qu'elles ne permettent pas de douter des premiers succès de leur entreprise; l'esprit public sera le reste: ils nourrissent cet espoir avec d'autant plus de confiance qu'ils feront tout en eux pour le mériter.

Toutes communications, lettres, etc., doivent être adressées, franchises de port, aux propriétaires, imprimerie de JOHN LOVELL, Rue St. Nicolas, MONTREAL.

On peut s'abonner chez Messieurs les différents libraires de cette ville, à l'Institut Canadien, aux bureaux des différents journaux français publiés à Montréal, ainsi qu'à Québec, et chez M. GEORGE STONAS, imprimeur de la Gazette des Trois-Rivières, à Trois-Rivières.

Messieurs les journalistes français de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières qui voudront bien reproduire le Prospectus ci-dessus, recevront le PHARE en retour.

RACINE & Cie.

Montréal, 16 déc. 1850.

ANNONCES.

Avis

AUX ENTREPRENEURS.

LES Syndics pour la construction d'une EGLISE en LACSACRIE dans la Paroisse de St. Zotique, reçoivent des soumissions le 15me JOUR de JANVIER prochain, à 10 HEURES du matin, en la CHAPELLE de la dite Paroisse, pour la construction d'une Eglise et sacristie en Pierre. L'Eglise: devra avoir 90 pieds de long sur 45 pieds de large et 32 pieds de hauteur à l'autre de hauteur, et la Sacristie 25 pieds carrés, le tout à mesure française et de plans en dedans. Pour plus amples informations, voir les PLANS et DEVIS pour référence. St. Zotique, ce 13 décembre 1850.

TRAITE DU DR. WISTAR.

On a reconnu, depuis longtemps, que le cerisier sauvage possédait de grandes et précieuses propriétés. Ce fait était admis par les Aborigènes, qui regardaient une décoction de ses feuilles ou de son écorce comme le remède le plus efficace pour plusieurs maladies. Ce fut ce qui attira l'attention du Dr. Wistar respectable praticien de la Virginie. Il découvrit la vertu médicinale des cerisiers sauvages, prouva leurs effets, employés sans aucun mélange, ou en combinaison avec d'autres agents. Il a aussi trouvé qu'on pouvait beaucoup augmenter leur effet naturel, en y mêlant d'autres ingrédients dont les propriétés sont généralement bien connues, et par ce moyen composer un remède d'une grande valeur dans les maladies de poitrine, de gorge, etc., maladies très-fréquentes et très-fatales dans nos villes et qui font ordinairement plus de victimes que toute autre maladie.

A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie. et par John Carter et Cie., rue St. Paul: aussi par Alfred Savage et J. Lyman et Cie, Place d'Armes. Montréal, 10 Décembre, 1850.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANGE.

M. M. HERVEON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "l'Arthur" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés.

C'est l'occasion pour les amateurs fustes et coraisés, à ces mixtures destructives des sants les plus robustes. C'est aussi une opportunité pour MM. du clergé, de se procurer un Vin pur, d'égayer à des ingrédients chimiques, et à des montants qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons détériorées jusqu'à leur essence.

Adresse: MM. HERVEON & Cie., coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, N° 84. Montréal, 3 Décembre, 1850.

GABRIEL BÉGIN

ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL

POUR 1851,

A vendre chez

E. R. FABRE ET Cie., Rue St. Vincent, N° 3.

19 nov. 1849.

MEGOT L. LANGEVIN.

AVOCAT.

BUREAU, coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse, au dessous de l'établissement de la Minerve. Montréal, 9 novembre 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Priée, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

FRANÇOIS LEDUC.

INFORMATIONS DEMANDEES.

On a besoin à ce bureau d'informations sur le Sieur François Leduc, qui serait décédé en Canada vers 1831 ou 1832. Ces informations sont demandées dans l'intérêt d'une famille Leduc, d'Alengon, en France. Bureau du Secrétaire Provincial, Toronto le 23 Octobre 1850.

A être publié pendant un mois dans les Melanges Religieux, La Minerve et le Journal de Québec.

A VENDRE ou ÉCHANGER, un TERRAIN sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Évêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté au propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Papiereau, et par derrière joignant à M. Richard avec une maison en bois à un étage, bien finie, 38 de front sur 32 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construites.

Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au Notaire soussigné.

C. A. BRAULT, N. P.

Montréal, 26 juillet 1850.

ATTENTION!

AVIS

A l'Évêché, à la Providence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville,

NEUVAINES

POUR SE PRÉPARER À LA FÊTE

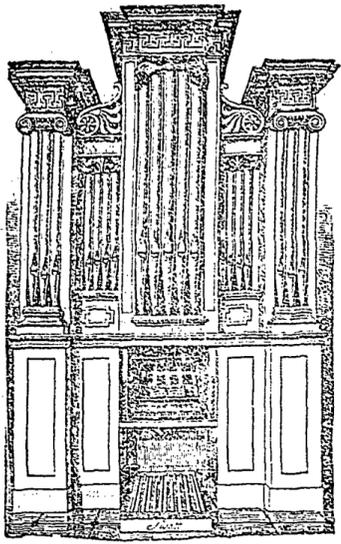
DE LA NAISSANCE

De Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.

PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAINES.

Montréal, 2 novembre 1850.



Au Clergé.

Le Soussigné met en disponibilité un très-bel ORGUE, en accord et dans un état parfait. Il est de forme gothique, à 19 pieds de haut, 12 de large et 7 pieds en profondeur.

Le prix en serait payé partie comptant, le reste à termes.

MONTRÉAL, le 29 novembre 1850.

AUX PRIX COURANTS

Un Fonds de Hardes Faites

ET DE MARCHANDISES SECHES

DE \$35,000.

Rien de semblable n'a été offert au public.

122, RUE ST. PAUL, 122.

Le Soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de HARDIS FAITES et de MARCHANDISES SECHES, au printemps prochain, désire vendre le fonds de son établissement.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire.

Le soussigné informe les messieurs, du clergé qu'il reçoit à l'instinct de Paris et de Lyon le complément de ses commandes.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, présente ses remerciements aux messieurs du Clergé et au public pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu.

COLLEGE JOLIETTE.

La rentrée des élèves de cet établissement, qui est le premier et le principal des "CLERGES DE ST. VIEUR" aura lieu le 24 du courant.

1ère Année. — Eléments des deux langues (Anglais et Français). — Arithmétique. — Histoire sainte et cours religieux.

2ème Année. — Syntaxe des deux langues. — Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de géométrie et de dessin linéaire.

3ème Année. — Belles-Lettres et Rhétorique. — Algèbre et Géométrie. — Tenue des livres (en Anglais). — Histoire de France par la méthode analytique.

4ème Année. — Physique, Chimie appliquée aux arts etc. — Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. — Astronomie.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES. Les soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

MOIS DE MARIE. NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., avec jolie reliure.

LES SOUSSIGNÉS offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLE édition, et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse.

IMAGERIE NOUVELLE. LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et de petites tailles.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS. Pour MM. du Clergé et autres, Reçus dernièrement de Paris et à vendre A LA LIBRAIRIE DE

ST. JEAN-BAPTISTE. LES SOCIÉTÉS de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné.

MANUEL DES SOCIÉTÉS de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINIQUEY, P.TRE.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OU COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLE. UN M. Bonnal, jeune Français âgé de 21 ans, offre ses services comme instituteur.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNN, ECR.

MEDECINS CONSULTANTS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D.

LES ASSURÉS ont le droit d'abandonner sa police, faute de moyen de payer les primes annuelles.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLE. M. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR.

SOURCES DE PROVIDENCE. M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe.

IMPRESSIIONS TYPOGRAPHIQUES. On imprime à cet établissement: Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires, Et Jobs de toute espèce, exécutés avec soin.

ETABLISSEMENT DE RELIURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de fonder son ATELIER DE RELIURE

L. P. BOIVIN. Can des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. AVERTIT de nouveaux pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MONTREAL. MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, ECR., N. P. QUÉBEC, M. D. Martineau, P.TRE., V. St. Anne, M. F. Pilote, P.TRE. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau. St. Athanase, M. H. Aubertin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs.

GERANTS DANS BAS-CANADA. St. Andrews—Frank F. St. Hyacinthe—Boucher de Fish. ECR. Trois-Rivières—John Robertson, ECR. Hawkesbury—Georges Hamilton, ECR.

LES ASSURANCES peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de "cash-credit" ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une certaine somme de sept premières primes, sans autre garantie que la Police.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15 to 60.

On trouvera, en les comptant, que les taxes ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus basses que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurance en Canada.

Table with 5 columns: Age, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20 to 55.

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAXES DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1re insertion, £0 2 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 7.

JOSEPH LAROCQUE, P.TRE. Rédacteur-en-Chef (Évêché de Montréal). IMPRIMERIE: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonne et St. Denis.